

## « FEMME ABUSEE, NATION DECHIREE »

BULLETTIN MARS 2023



### SOMMAIRE

0. INTRODUCTION.....	3
I. DES VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE.....	3
I.1. DES VIOLENCES SEXUELLES .....	3
I.1.1. DES VIOLENCES SEXUELLES FAITES AUX MINEURES.....	3
I.2. DES VIOLENCES CONJUGALES .....	5
I.2. 1. DES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES.....	5
II. CAS D'ATTEINTES A LA VIE DES FEMMES ET DES ENFANTS.....	5
II.1. CAS DES FEMMES TUEES .....	5
II.2. DES ENFANTS TUES.....	5
III. DES CAS D'ARRESTATIONS ARBITRAIRES.....	6
III.1. DES FEMMES ARRETEES ARBITRAIREMENT.....	6
IV. DES CAS DE DISPARITIONS .....	7
V. CONCLUSION .....	7

### SOURCES :

Les principales sources d'informations découlent des publications de la Ligue ITEKA, FOCODE, SOS Torture et le Medias

*ACRONYMES*

**CDS** : *Centre de Santé*

**CNDD-FDD** : *Conseil National pour la Défense de la Démocratie- Forces de Défense de la Démocratie*

**ECOFO** : *Ecole Fondamentale*

**TGI** : *Tribunal de Grande Instance*

# « FEMME ABUSEE, NATION DECHIREE »

BULLETIN MARS 2023

## 0. INTRODUCTION

Ce Bulletin mensuel « Femme abusée, nation déchirée » couvre le mois de mars 2023. Les grandes tendances observées ont été notamment, des cas de violences sexuelles sur des filles mineures, cas de violences conjugales, des femmes arrêtées arbitrairement, d'enlèvement ainsi que des femmes et des enfants tués.

Au cours de la période couverte par ce bulletin, des allégations de violations des droits civils et politiques ont été enregistrées comme suit : 9 cas de violences sexuelles, 1 cas de violences conjugales,

2 cas des femmes et 9 cas d'enfants tués ainsi qu'une femme enlevée.

Des membres de la milice Imbonerakure des administratifs figurent parmi les présumés auteurs de la plupart de ces violations des droits humains. Dans certains cas de violences sexuelles, des Educateurs sont les présumés auteurs.

Le constat est par ailleurs que les auteurs de ces actes ignobles restent impunis en majorité, Ce qui accentue le climat de peur et d'insécurité.

## 1. DES VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE

### 1.1. DES VIOLENCES SEXUELLES

#### 1.1.1. DES VIOLENCES SEXUELLES FAITES AUX MINEURES

#### **Une fille violée en commune et province de Rutana**

En date du 2 mars 2023, sur la colline Kinganda, zone Gitaba, commune et province Rutana, D.I., âgée de 14 ans, élève en 5ème année à l'ECFO Kinganda, a été violée par Gaspard Mvuyekure, âgé de 37 ans quand elle se rendait vers une fontaine pour puiser de l'eau. Gaspard Mvuyekure a été surpris par un passant qui a entendu des cris de la jeune fille et ce dernier a demandé secours par d'autres personnes ont intervenues. Gaspard Mvuyekure a été arrêté et a été conduit au cachot du commissariat communal de Rutana tandis que la victime a été conduite au centre de santé de Nyamure pour des soins médicaux.

#### **Une fillette violée en commune Cendajuru, province de Cankuzo**

En date du 9 mars 2023, dans une brousse de la sous-colline Rwerambere, colline Kiruhura, commune Cendajuru, province Cankuzo, G.N., âgée de 15 ans, née sur la colline et commune Cendajuru, a été violée par Marc Gasindi, âgé de 29 ans, marié. Marc Gasindi a rencontré G.N. près d'un bistrot de

la sous-colline Vyampa, colline Rukoyoyo et l'a invitée à partager un verre de bière locale. Au cours de leur conversation, Marc Gasindi a proposé à la jeune fille un emploi dans un restaurant en Tanzanie où elle percevrait 80 000 shillings par mois. La victime a accepté et est partie avec Gasindi, le même jour. Au cours du chemin, le présumé auteur a demandé à la fillette de coucher avec lui et l'a menacée que si elle ne l'acceptait pas, il allait la laisser seule dans cette brousse dans cette nuit et la fillette a fini par céder. Par après, la victime a crié au secours et les habitants des environs sont intervenus. Ce présumé auteur a été conduit à la police communale de Cendajuru tandis que la victime a été conduite au CDS de Cendajuru pour des soins médicaux.

#### **Une fille violée en commune et province de Rumonge**

En date du 18 mars 2023, dans une chapelle du camp militaire de Rukinga, commune et province Rumonge, M.S, âgée de 17 ans, vivant aux alentours dudit camp a été violée par Philbert Ciza,

catéchiste et militaire dudit camp. La victime s'y était rendue pour prendre sa carte de baptême qui devait lui être donnée par ce militaire catéchiste. La victime a été conduite à l'hôpital de Rumonge pour bénéficier des soins médicaux tandis que le présumé auteur a été arrêté en date du 21 mars 2023 et conduit au cachot de la police à Rumonge pour des raisons d'enquête.

#### **Une fille violée en commune Gitaramuka, province de Karuzi**

En date du 21 mars 2023, dans la forêt de la colline et commune Gitaramuka, province Karuzi, J.M, âgée de 19 ans, élève au Lycée Kananira, à la première année post fondamentale, a été violée par Claude Ndikuriyo, enseignant de mathématiques au dit Lycée, commune Tangara, province Ngozi. Ndikuriyo a été attrapé en flagrant délit par des passants. La victime a été conduite à l'hôpital de Musenyi pour bénéficier des soins médicaux tandis que le présumé auteur a été arrêté le même jour et a été conduit au cachot du poste de police de Tangara.

#### **Une fille violée en commune et province de Ngozi**

En date du 21 mars 2023, à l'hôtel Belvédère, au quartier Gabiro, chef-lieu de la commune et province Ngozi, N.A, âgée de 18 ans, élève en deuxième année post-fondamentale au Lycée urbain de Ngozi, a été violée par Ezéchiel Minani, enseignant dudit lycée. Ils ont été arrêtés dans une chambre d'hôtel par la police et la fille a refusé que les rapports sexuels aient eu lieu mais devant le procureur, elle a avoué que l'acte a été consommé. La victime a été conduite à l'hôpital de Ngozi pour bénéficier des soins médicaux, le même jour. L'enseignant a été arrêté et conduit à la prison de Ngozi. L'audition de cette affaire qui était prévue en date du 23 mars 2023, au TGI Ngozi a été reportée pour le 28 mars 2023 sur demande du prévenu afin

de chercher l'assistance d'un avocat. La victime a été renvoyée et le directeur de ce lycée a affirmé l'annulation de l'année scolaire à cette élève.

#### **Une fillette violée en commune et province de Rutana**

En date du 25 mars 2023, sur la colline Buyaga, commune Giharo, province Rutana, A.I., âgée de 15 ans, élève en 7ème année à l'ECOFO Buyaga, a été violée par Déo Kabura, âgé de 40 ans, moniteur communal. Le présumé auteur a surpris la fille en train de chercher du bois de chauffage dans un boisement de la même colline. La victime a révélé les faits à ses parents qui ont par après porté plainte à la commune Giharo et le présumé auteur a été conduit au cachot du poste de police de Giharo tandis que, la victime a été conduite au centre de santé Muhafu pour des soins médicaux.

#### **Une fille violée en commune Bugendana, province de Gitega**

En date du 26 mars 2023, sur la colline Cishwa, commune Bugendana, province Gitega, L.E.N., âgée de 4 ans, a été violée par Kevin Innocent Iran-kunda, son demi-frère. Les deux étaient seuls à la maison et d'autres enfants du voisinage l'ont informé à la mère de la victime. La victime a été conduite à l'hôpital Mutoyi pour des soins médicaux tandis que le présumé auteur a été conduit au cachot de la police Bugendana.

#### **Une fille violée et engrossée en commune Gitanga, province de Rutana**

En date du 27 mars 2023 sur la colline Nyamabuye, commune Gitanga, province Rutana, G.N., âgée de 16 ans, a été violée par Elysée Kubwimana, âgé de 19 ans, célibataire dans sa maison louée sur cette colline. G.N., avait abandonné ses études en 5ème année. La victime a été conduite au CDS Kinzanza où des tests de grossesse ont été positifs. Le présumé auteur a pris fuite après avoir appris que la victime avait une grossesse.

## « FEMME ABUSEE, NATION DECHIREE »

BULLETIN MARS 2023

### **Une fille violée en commune et province de Rutana**

En date du 28 mars 2023, sur la colline et zone Muzye, commune Giharo et province Rutana, A.D. I, âgée de 17 ans, élève en 3ème Pédagogie au Lycée communal Muzye, a été violée par Samuel Irankunda, âgé de 40 ans, dans un buisson. Selon des

sources sur place, la victime a crié au secours et des gens qui sont intervenus ont attrapé en flagrant délit le présumé auteur. Celui-ci a été conduit au cachot du poste de police de Giharo tandis que la victime a été conduite à l'hôpital de Gihofi pour des soins médicaux.

### **I.2. DES VIOLENCES CONJUGALES**

#### **I.2.1. DES VIOLENCES SEXUELLES FAITES AUX FEMMES**

### **Une femme battue en commune et province de Muramvya**

En date du 15 mars 2023, sur la colline Shombo, commune et province Muramvya, Christiane Nduwimana, âgée de 26 ans, a été battue par son mari, Alain Irakoze, âgé de 32 ans, à l'aide d'une bouteille de primus vide, au niveau du front. Alain était rentré ivre muni de cette bouteille et il avait juré de la tuer. Cette femme a perdu connaissance après

avoir crié au secours. Le lendemain, des notables de la colline et un conseil de famille se sont réunis et ont conduit le présumé auteur au cachot du commissariat de police à Muramvya. Après quatre jours de détention, ce présumé auteur a été transféré à la prison de Muramvya, accusé de coups et blessures volontaires graves et tentative d'assassinat.

### **II. CAS D'ATTEINTES A LA VIE DES FEMMES ET DES ENFANTS**

#### **II.1. CAS DES FEMMES TUEES**

### **Une femme tuée en commune et province de Gitega**

En date du 8 mars 2023, sur la sous-colline Mwumba, colline Nyabututsi rural, zone Mungwa, commune et province Gitega, Jacqueline Ndarihorange, âgée de 35 ans, mariée, a été tuée suite à une explosion d'une grenade lancée à travers une fenêtre de sa cuisine. La victime préparait de la nourriture quand cette grenade a été lancée et elle a rendu son âme sur le champ. Cette femme était accusée de sorcellerie. Le mari de la défunte, Thadée Marira était absent à la maison tandis que leurs 4 enfants étaient dans la maison principale. Il y a 6 mois, Jacqueline Ndarihorange avait échappé de justesse à une tentative d'assassinat et avait été blessée à la machette par des gens non identifiés. La police a indiqué qu'elle a déjà commencé des

enquêtes pour identifier des auteurs de cet assassinat.

### **Une femme membre du parti CNDD-FDD tuée en commune et province de Ruyigi**

En date du 22 mars 2023, au quartier Sanzu III, situé au chef-lieu de la province Ruyigi, commune et province Ruyigi, Emmanuella Niragira, âgée de 44 ans, enseignante en 5ème année à l'école fondamentale de Sanzu, sœur du Vice-président du Sénat Burundais et vice-président du parti CNDD-FDD, Honorable Cyriaque Nshimirimana, a été tuée fusillée par des gens non identifiés juste à l'entrée de son portail. La victime était Présidente de la Ligue des femmes du parti CNDD-FDD sur sa colline natale Buruhukiro, zone Rusengo, commune et province Ruyigi. La victime rentrait de sa boutique se trouvant tout près de la Régie Nationale des Postes.

## II.2. DES ENFANTS TUES

### **Un corps sans vie d'un nouveau-né retrouvé en commune Kayokwe, province de Mwaro**

En date du 1er mars 2023, sur la colline Mago, commune Kayokwe, province Mwaro, un corps sans vie d'un nouveau-né a été retrouvé au domicile de sa mère, Nsengiyumva, âgée de 28 ans, cultivatrice. Pontien, membre de la milice Imbonerakure de la localité qui a remarqué que Nsengiyumva n'avait plus de grossesse a demandé aux voisins si Nsengiyumva avait mis au monde. D'autres membres de la milice Imbonerakure sont arrivés sur les lieux, y ont opéré une fouille perquisition et ont trouvé le cadavre dans une toilette. Nsengiyumva a été arrêtée et a été conduite au cachot de police de Kayokwe.

### **Un corps sans vie d'un nouveau-né retrouvé en commune Ntakangwa, Bujumbura Mairie**

En date du 4 mars 2023, dans la rivière Nyabagere, zone Cibitoke, commune Ntakangwa, Bujumbura mairie, un corps sans vie d'un nouveauté de sexe masculin, a été retrouvé. Evelyne Nininahazwe, chef de zone Cibitoke qui s'est rendue sur les lieux accompagnée par le chef de poste de police de la dite zone, a fait enterrer ce corps au cimetière de Mpanda, le même jour et a promis de mener des enquêtes afin d'identifier les responsables de ce crime.

### **Un nourisson tué en commune Butaganzwa, province de Kayanza**

En date du 5 mars 2023 sur la sous-colline Kibogoye, colline Kigarama, commune Butaganzwa, province Kayanza, un enfant, âgé de trois mois, a été tué par sa mère, Rose Nibaruta, âgée de 22 ans, cultivatrice. Un enfant, âgé de 11 ans, qui a vu des linges dans une toilette a alerté son père qui a à son tour avisé l'administration locale. Les voisins

de Rose ont creusé la toilette et ont trouvé l'enfant déjà mort. Rose a été arrêtée par les voisins mais elle a profité de leur distraction pour se jeter dans cette latrine. Par après, Rose a été secourue et a été conduite à l'hôpital Musema pour des soins médicaux.

### **Un corps sans vie d'un nouveau-né retrouvé en commune et province de Kayanza**

En date du 6 mars sur la colline Kinga, commune et province Kayanza, un corps sans vie d'un nouveau-né a été retrouvé dans un fossé d'une toilette en construction. Odette Mukeshimana, âgée de 18 ans, résidant sur cette colline, originaire de la colline Gishubi, commune Muruta a été arrêtée par des policiers de la commune Muruta et conduite au cachot du commissariat de police de Kayanza après avoir avoué devant un agent communautaire de la santé qu'elle a mis au monde en date du 3 mars 2023 et qu'elle a jeté son nouveau-né dans ce fossé d'une toilette de chez elle.

### **Un corps sans vie d'un nouveau-né retrouvé en commune Ndava, province de Mwaro**

En date du 18 mars 2023, dans la rivière Kaniga se trouvant sur la colline, zone et commune Ndava, province Mwaro, un corps sans vie d'un nouveau-né a été retrouvé. Le corps a été enterré le même jour au cimetière de Kanyangwa, se trouvant sur la frontière des communes Ndava et Rutegama. La police a commencé des enquêtes dans cette localité pour trouver la mère de ce bébé.

### **Un enfant mort par noyade en commune Kayokwe, province de Mwaro**

En date du 18 mars 2023, dans la rivière Kayokwe, commune Kayokwe, province Mwaro, Dukenguruke Anny Adoré, âgé d'environ 5 ans, résidant au quartier Kinyovu, au chef-lieu de cette

commune, est mort noyé dans cette rivière, tout près de Kibumbu. La victime était allée avec un groupe d'autres enfants se promener au bord de cette rivière et cet enfant est tombé dedans. Le corps de l'enfant a été retrouvé à environ 1 km de là où il était tombé dans la rivière.

#### **Un enfant mort par noyade en commune Mukaza, Bujumbura mairie**

En date du 23 mars 2023, au quartier Mutanga sud, zone Rohero, commune Mukaza, Bujumbura mairie, Don Briana Miriamu Muco, enfant du Premier Ministre Lt. Gen.de police, Gervais Ndirakobuca alias Ndakugarika, est mort noyé dans une piscine

### **III. DES CAS D'ARRESTATIONS ARBITRAIRES**

#### **III.1. DES FEMMES ARRETEES ARBITRAIREMENT**

#### **Une femme arrêtée en commune Nyanza-lac, province de Makamba**

En date du 22 mars 2023, sur la colline Buheka, commune Nyanza-la, province Makamba, Thacienne, gestionnaire du centre de santé Buheka a été arrêtée par Célestin Bukuru, chef de colline en collaboration avec des membres de la milice Imbonerakure. Thacienne a été accusée de s'être endettée dans plusieurs associations villageoises d'épargne et de crédit de cette colline. Cette victime a été conduite à une position de la police se trouvant sur cette colline.

#### **Une femme arrêtée en commune et province de Ngozi**

En date du 22 mars 2023, à l'hôtel Just, au quartier Muremera, commune et province Ngozi, la nommée Manirakiza, âgé de 45ans, originaire de la commune Bugendana, province Gitega, a été arrêtée par des policiers en possession d'un gros carton contenant des médicaments antibiotiques. La police l'a poursuivie dès son arrivée au parking du

à son domicile. L'information été confirmée par un communiqué de décès de la famille sorti en date du 24 mars 2023.

#### **Deux enfants morts en commune et province de Bubanza**

En date du 31 mars 2023, vers l'après-midi, sur la sous-colline Masaka, colline, zone, commune et province Bubanza, une prénommée Gloria et un autre non identifié, tous des enfants sont morts. Ces enfants sont tombés dans un courant de l'eau après une pluie abondante. Leurs corps ont été repêchés et conduits à la morgue de l'hôpital Mpan-da.

chef-lieu de la province jusqu'à l'hôtel. la victime a été détenue au cachot du poste de police judiciaire en ville de Ngozi. Les enquêtes sur l'origine et la destination de ces médicaments sont en cours.

#### **Une femme arrêtée en commune Kabarore, province de Kayanza**

En date du 14 mars 2023, sur la colline Munege, commune Kabarore, province Kayanza, Annociate Mukeshimana, âgée de 26 ans, a été attrapée en possession des minerais de type coltan. La victime est passée près du site d'exploitation des mines sur la colline Munege et les exploitants dans ce même site l'ont fouillée et ont trouvé sur elle une quantité de 500 grammes de colombo tantalite. Des policiers ont mené une fouille perquisition au domicile de cette femme sur l'ordre de l'administrateur communal, Berchmans Nsaguye et y ont trouvé 5,5 kg de minerais. Cette femme a été conduite au cachot communal de police de Kabarore le même jour avant d'être transférée au cachot du commissariat provincial de Kayanza, en date du 15 mars 2023. Annonciate Mukeshimana a indiqué que son

## « FEMME ABUSEE, NATION DECHIREE »

*BULLETIN MARS 2023*

mari qui est réfugié au Rwanda est le propriétaire de ces minerais.

### **IV. DES CAS DE DISPARITIONS**

#### **Une femme portée disparue en commune Ntakangwa, Bujumbura Mairie**

En date du 27 mars 2023, à la 7ème avenue, au quartier Cibitoke, commune Ntakangwa, Bujumbura Mairie, Amadi Riziki, mère de 3 enfants est portée disparue. Elle sortait de la maison pour aller à

une boutique de cette avenue mais elle n'est plus revenue. Sa famille a indiqué qu'elle était en conflit avec Siraja Rajabu qui avait brûlé sa maison en province Muyinga. Après, le Tribunal de Grande Instance de Muyinga avait exigé à Siraja Rajabu la reconstruction de cette maison.

### **V. CONCLUSION**

Au regard du bilan et des différentes tendances des violences observées au cours de ce mois de mars 2023, les informations enregistrées montrent que les filles mineures ont été la cible des violences sexuelles basées sur le genre. En outre, les enfants ont été tués dont certains retrouvés cadavres.

L'Etat du Burundi et ses instances judiciaires continuent à ne pas montrer aucune volonté quant à la répression de ces crimes en vue de l'éradication de toutes les formes de violences faites aux filles et enfants ainsi qu'aux femmes.

Le Mouvement des Femmes et Filles pour la Paix et la Sécurité demande vivement à l'Etat du Burundi de prévenir et de réprimer toute violence à l'égard des femmes et des enfants et de promouvoir un Etat de droit respectueux des droits et libertés de tous ses citoyens. Il convient de rappeler au Gouvernement du Burundi que seule une répression exemplaire des auteurs de ces crimes commis à l'égard des femmes permettra d'éradiquer définitivement ces derniers.